ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réseaux

Question écrite n° 70023

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales si une commune, qui souhaite édifier une station d'épuration sur une parcelle communale enclavée, peut utiliser la procédure d'expropriation pour créer une servitude permettant l'accès à cette station.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se reporter à la réponse à la question n° 11862 posée le 28 janvier 2010.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70023
Rubrique : Eau
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 1007
Réponse publiée le : 24 août 2010, page 9334